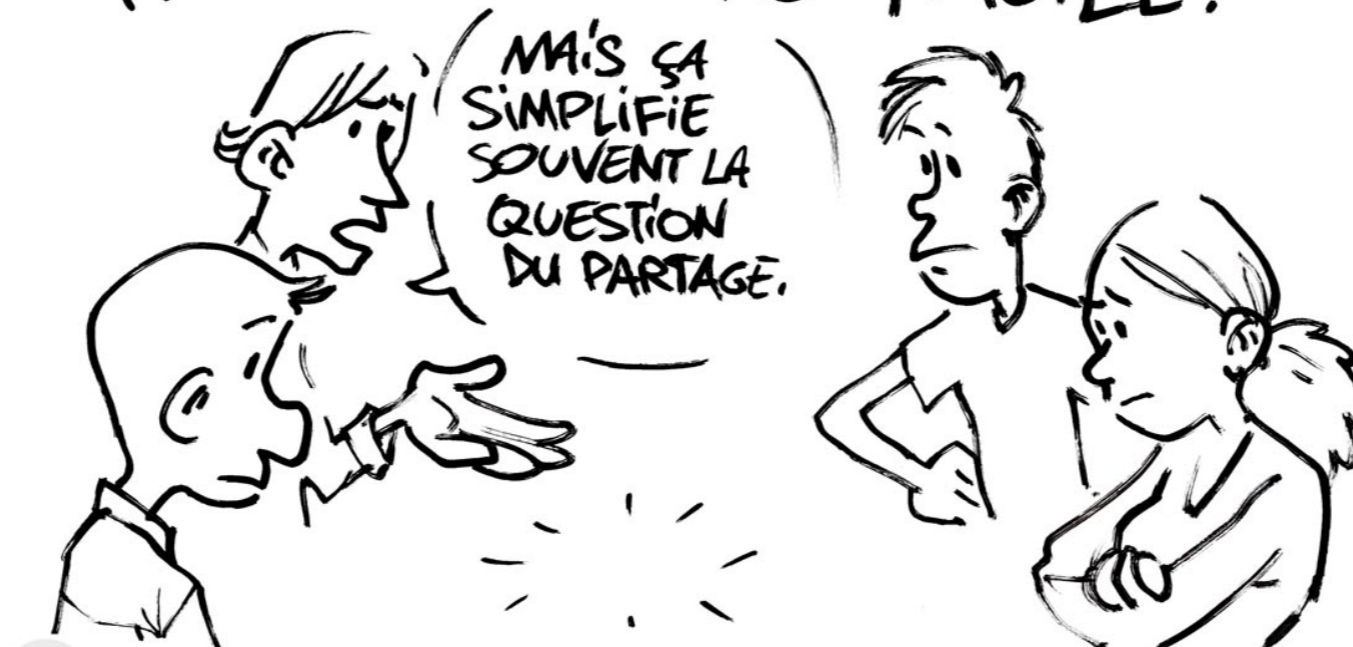


# VIVRE DES COMMUNS!

(OU COMMENT RÉTRIBUER LA CONTRIBUTION AUX COMMUNS)

TROUVER L'ARGENT N'EST PAS TOUJOURS FACILE.



# UN COMMUN,

## C'EST QUOI ?

Un commun est une **forme d'organisation sociale** dont un groupe de personnes décide de se doter pour utiliser, préserver ou développer une ressource qui lui est importante. **Les parties prenantes établissent et respectent des règles d'accès, d'utilisation et d'entretien** de cette ressource. Ils se dotent aussi d'une structure communautaire reconnue pour **résoudre les éventuels conflits et faire perdurer cette gestion partagée.**



## PAR EXEMPLE

### HISTORIQUEMENT

- Fours à pain,
- Pêcheries,
- Pâturages,
- Bois communaux
- ...etc.

## ET AUSSI

### PLUS RÉCEMMENT

- Protocoles et logiciels libres (Plateformes libres, Linux, standards de l'internet...)
- La connaissance sous Creative Commons (Wikipedia, Wikibooks, Wikiversité / Wikidata, Wikimedia Commons...)
- Matériel et plans open source (voiture, vélo, brasserie, outils)
- Lieux partagés (tiers lieux, jardins, terrains)
- AMAP, CUMA

# ÊTRE CONTRIBUTEUR·TRICE :

## C'EST QUOI ?

- Être **autonome**, sans lien de subordination,
- La plupart du temps **choisir** sur quoi on travaille, quand on travaille, selon ses élans contributifs,
- Ne pas avoir besoin de diplômes ou de références pour exécuter une tâche,
- Savoir reconnaître ses **compétences** et pouvoir les mettre en oeuvre sans autorisation dans certains contextes,
- Dissocier la rétribution attendue des **contributions** offertes,
- Apprécier la **transparence** et la co-création,
- Être **bienveillant·e** vis à vis de soi et des autres,
- Contribuer à développer une ressource parce qu'on estime qu'elle est utile **au plus grand nombre** plutôt que d'être motivé seulement par la rémunération. Le contributeur est souvent le premier utilisateur du commun,
- Choisir les **contraintes** que l'on est prêt·e à accepter lorsque le commun a un fonctionnement structuré,
- Pouvoir **donner le meilleur de soi-même**.



## ILS·ELLES L'ONT DIT

“Le premier enjeu pour moi c’est de ne pas être dans une relation où tu es à proprement parler « payé ». D’abord tu donnes quelque chose et ensuite on te donne.”

“Puisque les contributions créent de la valeur ajoutée, à un moment donné se pose la question de la rémunération de la valeur qui est créée.”

“Permettre la rémunération des contributions c’est aussi permettre à des gens qui n’en ont pas les moyens de pouvoir accéder à la contribution”

“Il y a une espèce de fluidité liée au fait de travailler sur les mêmes choses, les mêmes documents partagés. Ça je l’ai complètement découvert avec les communs.”

# COMMENT RÉTRIBUER LES CONTRIBUTEUR·TRICES AUX COMMUNS ?

Dans la construction d'un commun, la rétribution passe aussi par le fait d'avoir accès à une ressource pour soi-même. Par exemple, si je contribue à Wikipedia, j'ai accès à la connaissance produite sans avoir à payer. Pour autant, cela ne suffit pas pour vivre. Par ailleurs, il y a parfois de l'argent dans les communs qu'il faut alors répartir. Mais :

## Comment se répartir l'argent tout en gardant l'état d'esprit des communs ?



ET VEILLER À TROUVER  
UN BON MOYEN DE RÉTRIBUER CHAQUE  
CONTRIBUTEUR DE MANIÈRE ÉQUITABLE.



## INSPIRATIONS

→ **Modèle Liberapay**  
Basé sur le principe de la «rémunération libre», chaque semaine, chacun·e décide de la somme qu'il s'octroie.

→ **Modèle Open Value Network**

Une formule est appliquée et répartie l'argent selon le temps passé et des coefficients de difficulté.

→ **Modèle Pol Hovine**

Chacun fixe sa rémunération dans une nouvelle monnaie mise en place. Dès que de l'argent est gagné, on fixe un taux de change à la monnaie.

→ **Modèle ANIS**

Chacun décide de sa rémunération par semaine selon des tarifs indicatifs.

Contribuez à ajouter le votre ou à améliorer le comparatif ici :

[https://frama.link/comparatif\\_retribution](https://frama.link/comparatif_retribution)

**EXEMPLE :**

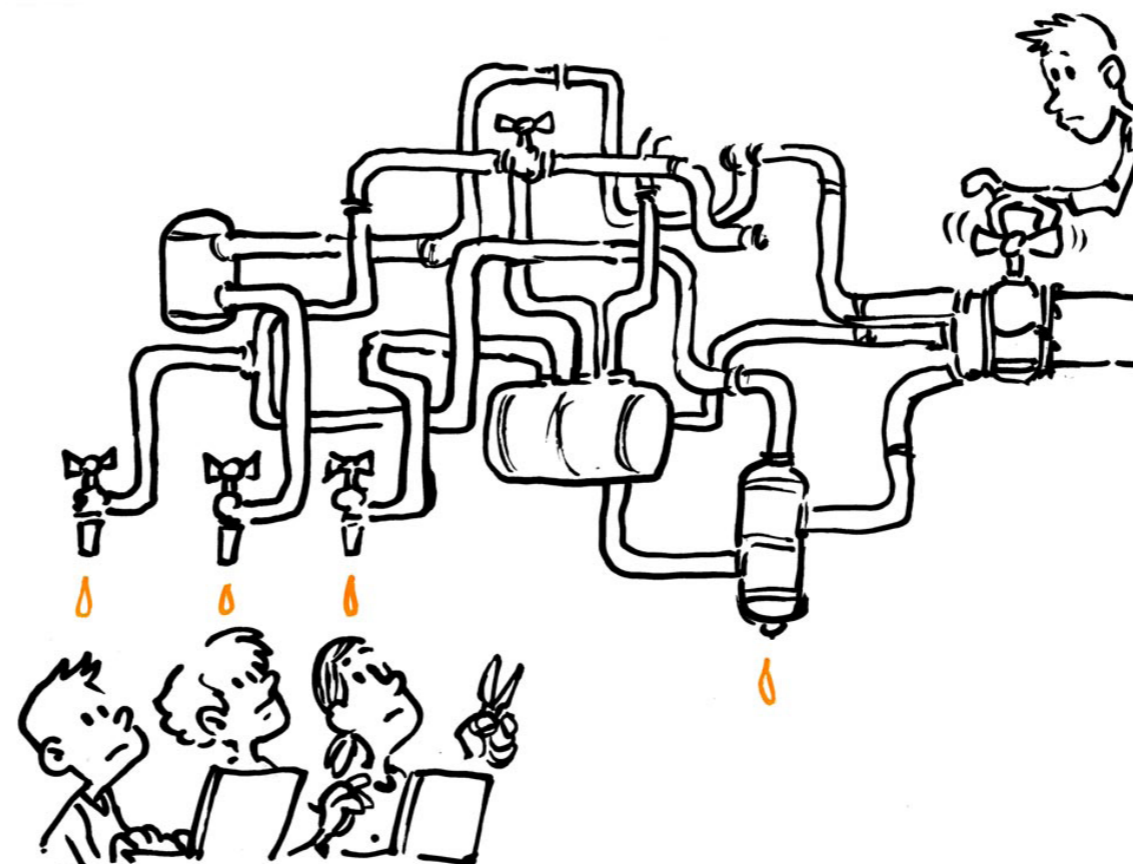
## **LA RÉMUNÉRATION LIBRE**

**Chaque contributeur·trice estime librement le montant de sa rétribution au sein d'un budget disponible pour un projet.**

**Sur quels principes ça repose ?**

Ce modèle s'appuie sur la **responsabilisation** des contributeurs·trices, dans une dynamique de **respect** et de **confiance**.

Il répond à la difficulté d'évaluer la valeur de la contribution pour une personne qui utilise aussi le commun et en tire un avantage direct en nature comme c'est très souvent le cas. Cette approche permet de réconcilier en un seul statut les spécificités de la personne bénévole, salariée, décideuse et usagère.



### **FONCTIONNEMENT**

**# Étape 1 :**

Une somme à partager est décidée ou votée par la communauté

**# Étape 2 :**

Chaque contributeur·trice évalue la valeur de sa contribution au moment défini (par semaine, mois, etc.) en fonction de :

- la valeur amenée au projet,
- le temps dédié,
- ses propres besoins et ceux des autres,
- les finances du projet,...
- etc.

**# Étape 3 :**

Si la personne contribue à plusieurs communs, des outils commencent à se développer pour assurer un suivi des différentes actions en cours. Cela permet aussi de voir si les projets cumulés permettent de vivre dignement.

# QUEL STATUT POUR

# LES CONTRIBUTEUR·TRICES ?

Une fois que le·la contributeur·trice a défini un montant égal à sa rétribution, il lui faudra ensuite récupérer cet argent via un système de facturation qui dépend de son statut et de sa situation professionnelle.

## Choisir un statut administratif permettant d'être autonome

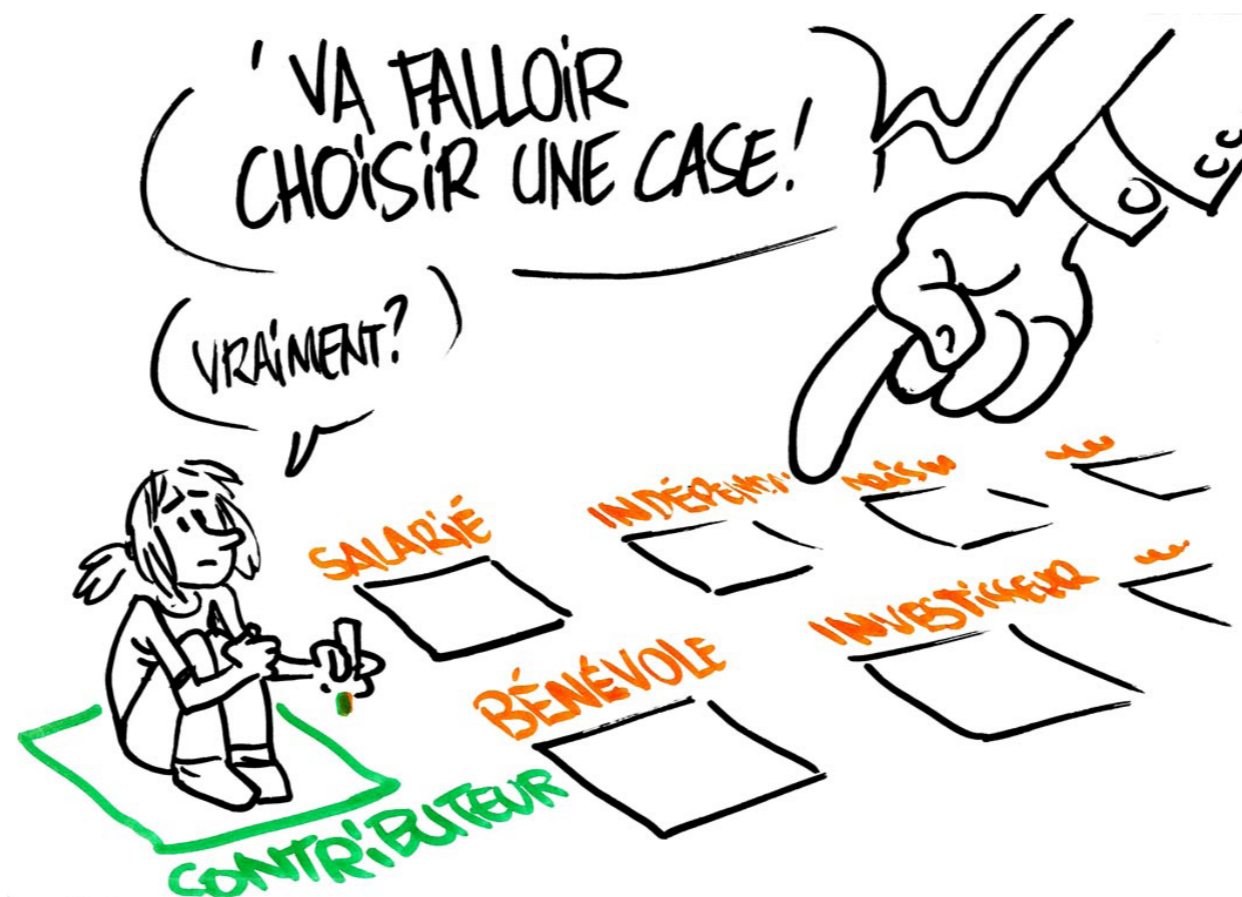
Contribuer à un commun ne se fait jamais dans un lien de subordination. Il s'agit donc de choisir un statut qui permet d'exercer ses compétences librement et de facturer légalement son travail lorsqu'il y a rétribution financière.

## Choisir un espace de contribution où l'on se sent à l'aise

Tous les communs n'ont pas la même organisation.

Contribuer c'est aussi choisir son degré de liberté dans des espaces :

- non contraints (Wikipédia, Assemblée des communs),
- hybrides (Kpa-cité, Roumics).



## LE CHOIX DES STATUTS !

- Bénévole,
- Auto-entrepreneur·se,
- Entrepreneur·se salarié·e (en coopérative d'activité et d'emploi),
- Auteur (droits d'auteur, Agessa),
- Artiste (maison des artistes),
- Portage salarial,
- Micro-entreprise.

# COMMENT FINANCER UN COMMUN ?

## Nature ou argent ?

Le commun est principalement alimenté par les contributions en temps des usager·e·s. Il a aussi souvent besoin d'être alimenté en argent.

## Différentes façons de financer un commun :

### → Les dons des individus :

- grâce à des dons réguliers sur des outils internes ou des plateformes telles que HelloAsso, Liberapay, Tipeee, Patreon...
- via des financements participatifs (crowdfunding),

### → Les subventions,

### → Le mécénat,

### → La réciprocité financière avec les entreprises ou collectivités qui utilisent le commun.



IL FAUT  
DÉVELOPPER DES  
ÉCOSYSTÈMES  
ÉCONOMIQUES

## CONCRÈTEMENT

→ Dons des individus  
= soutenir une démarche qui leur semble utile.  
La Wikimedia Foundation

→ Subventions des collectivités publiques  
= intérêt public identifié ou apport de valeur à un territoire.

Appels à projets  
Pré-requis : répondre à certains critères administratifs (statut loi 1901 par exemple)

→ Réciprocité avec les entreprises

= qui utilisent les productions du commun  
Exemples : logiciels, créations artistiques, documents, données ...

Code de réciprocité

- sous forme monétaire
- sous d'autres formes (partage de ses données avec le commun...)